# L'Europa o la lingua sognata Studi in onore di Anna Soncini Fratta

#### A CURA DI

Andrea Battistini†, Bruna Conconi, Éric Lysøe, Paola Puccini



A testimonianza di un gruppo ben più vasto che Anna Soncini Fratta ha formato e avuto accanto a sé, hanno collaborato alla realizzazione di questo volume Vassilina Avramidi, Benedetta De Bonis, Fernando Funari, Eleonora Marzi, Michele Morselli, Myriam Vien.

Volume pubblicato con il contributo del Dipartimento di Lingue, Letterature e Culture Moderne Alma Mater Studiorum – Università di Bologna e della Fondation Catherine Gide



FONDATION CATHERINE GIDE

Copyright © 2021 Casa editrice I libri di Emil di Odoya srl

ISBN: 9978-88-6680-418-5

Via Carlo Marx, 21 – 06012 Città di Castello (PG) – www.ilibridiemil.it

# DE L'IMPORTANCE DE PARLER FRANC DANS SON COUPLE: L'APPEL DE LA RACE, ENTRE TERMINOLOGIE ET LITTÉRATURE

Fernando Funari Università degli Studi di Firenze

Myriam Vien Alma Mater Studiorum – Università di Bologna<sup>1</sup>

#### Monolinguisme et mariages (im)possibles au Québec

Or jamais cette langue, la seule que je sois ainsi voué à parler, tant que parler me sera possible, à la vie à la mort, cette seule langue, vois-tu, jamais ce ne sera la mienne.

Jamais elle ne le fut en vérité<sup>2</sup>.

C'est dans un réseau de contradictions inextricables que Derrida situe l'expérience de son monolinguisme, alors qu'il est condamné à habiter une langue où il ne sent jamais totalement chez soi, comme il le mentionne par ailleurs dans L'oreille de l'autre³, fruit de ses discussions avec des intellectuels québécois lors d'une visite à Montréal. Ce sentiment d'aphasie identitaire, d'étrangeté du familier, Derrida le partage avec le peuple québécois, qui a fait du français le pilier de son identité nationale, mais qui perçoit malgré tout sa langue maternelle dans un rapport perpétuel de décalage et de distance par rapport à la France, à la manière d'un «exproprié du langage»⁴ résume Claude Lévesque. Cette crispation douloureuse explique pourquoi le Québec s'est doté d'institutions et de lois non seulement pour protéger le français, unique langue officielle sur le territoire, contre un bilinguisme et un multilinguisme potentiellement menaçants, mais aussi pour gérer sa propre identité.

Ainsi, le monolinguisme au Québec, outre que le moyen par lequel les Québécois affirment leur statut distinct dans l'espace canadien, donne forme à une politique linguistique qui s'avère de la plus grande importance en matière d'im-

<sup>4</sup> Ivi, p. 189.

Les trois premières parties doivent être attribuées à Fernando Funari; les trois dernières à Myriam Vien.

Jacques Derrida, Le monoliguisme de l'autre ou la prothèse d'origine, Paris, Galilée, 1996, p. 14.

Jacques Derrida, L'oreille de l'autre: otobiographies, transferts, traductions; textes et débats avec Jacques Derrida, Claude Levesque, Christie V. McDonald (a cura di), Montréal, VLB, 1982.

migration, et se cristallise dans un terme - francisation - dont la circulation interdiscursive (de la littérature à la politique) ne cesse de poser problème. En septembre 2019 le Ministère de l'Immigration, de la Diversité, de l'Inclusion du Québec devient le Ministère de l'Immigration, de la Francisation, de l'Intégration5: la francisation remplace l'idée de diversité et se fait ainsi la porte étroite à travers laquelle tout immigrant doit passer pour s'intégrer à l'espace d'arrivée. Menace sociale et menace linguistique se croisent en particulier à Montréal, perçu comme le lieu d'un déclin de la langue française toujours attribuable ou attribué à sa forte population immigrante. Ainsi, au Québec la francisation (l'enseignement de la langue commune aux nouveaux arrivants) se conjugue à une refrancisation (une lutte pour récupérer une identité francophone toujours menacée).

Le mariage (symbolique) entre langues et cultures, pourtant très présent dans un discours public qui insiste volontiers sur les valeurs du dialogue, de la rencontre, de la diversité, reste à l'état d'utopie pour céder à un monolinguisme qui prend souvent la forme d'une politique linguistique qui laisse peu de place à l'Autre. La métaphore du mariage nous sollicite dès lors à interroger L'appel de la race de Lionel Groulx<sup>6</sup>. Dans ce roman à thèse de 1922 qui présente la situation des Canadiens français de l'Ontario au début du XXe siècle, le thème de la francisation permet en effet de saisir le changement crucial qui s'opère dans le couple formé par le protagoniste Jules de Lantagnac, soucieux de retrouver ses origines françaises, et sa femme anglo-canadienne, Maud Fletcher, changement qui entrainera la rupture du mariage. Terminologie et littérature se rencontrent: la dimension politique et linguistique du terme «franciser» est interceptée dans le roman par sa fonction diégétique et argumentative.

Si la francisation de soi est dans le roman le moyen de lutter à la fois contre l'anglicisation et contre la suprématie du français hexagonal afin d'affirmer une identité canadienne francophone, aujourd'hui la francisation d'autrui (des nouveaux arrivants) s'élargit jusqu'à devenir une praxis généralisée de gestion de l'altérité. Notre lecture de L'appel de la race vise donc à mettre en relation ces deux sémantisations de franciser qui résument deux positionnements politiques

Cfr. le site du Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration: < http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/accueil.html > [Dernier accès le 01/03/2021]. Pour la nouvelle dénomination du Ministère cfr. «Gazette officielle du Québec», Décret 917-2019. http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=71238.pdf

Lionel Groulx, L'appel de la race, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1922. L'édition consultée, à qui se réfèrent les renvois aux pages inclus dans le texte, est celle publiée à Ottawa, Éditions Fides, «Nénuphar», 1956. Notre recherche prend son inspiration du cours de Littératures francophones, tenu par Anna Paola Soncini dans l'année académique 2020-2021 sur «Le mariage mixte dans les littératures

et sociaux déterminant le rapport entre langues et cultures au Canada français. Nous analyserons dès lors l'imaginaire linguistique de la francisation dans L'appel de la race et, plus précisément, le discours métalinguistique comme opératoire au développement de la thèse du roman. Après une réflexion socioterminologique sur le terme franciser, nous étudierons le rapport du français québécois à l'anglais (rapport interlinguistique) ainsi qu'au français hexagonal (rapport intralinguistique).

## Franciser, entre terminologie et culture

Pour le TLFI franciser veut dire «Rendre français; donner un caractère français à quelque chose ou à quelqu'un» (TLFI, ad vocem). Le verbe naît par dérivation de l'adjectif français avec l'ajout du suffixe -iser, lequel comporte une idée «de transformation, de changement, de transition ou [...] d'attribution d'un caractère, d'une propriété» (Usito, ad vocem). Une première ambiguïté concerne l'interprétation de la base du dérivé, l'adjectif français, qui prend d'ailleurs un sens ouvertement gallocentrique: «De (la) France (comprenant dans certains cas ses départements et territoires d'outre-mer)». Le même dictionnaire donne du substantif français la définition suivante: «Langue parlée en France et dans certains pays étrangers frontaliers ou de culture française, appartenant au groupe des langues romanes» (TLFI, ad vocem). On peut pareillement interpréter à la lumière de cette connotation franco-française les deux signifiés linguistiques de franciser: «a) Donner une forme française à un mot d'une langue étrangère; b) Introduire, répandre la langue française dans un lieu où elle n'est que peu ou pas parlée; faire parler français» (TLFI, ad vocem).

Au moment où *franciser* devient un concept et un terme fondamental dans plusieurs domaines techniques au Québec (l'administration publique, l'éducation, le travail et l'entreprise), les terminographes québécois ont d'abord dû se confronter aux implications culturo-spécifiques implicites de ce terme. Dans le Grand Dictionnaire Terminologique de l'Office Québécois de la Langue française (GDT)<sup>7</sup>, trois fiches relatives à *franciser* apparaissent en 2007:

Grand Dictionnaire Terminologique de l'Office Québécois de la Langue française. < http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca > [Dernier accès le 05/08/2021].

Fernando Funari – Myriam Vien

	Fiche	année	Domaine	Définition	
1	8349462	2007	Sociologie	Donner un caractère de la culture française à quelque chose.  Note: On dira par exemple que l'on a cherché à franciser un restaurant en lui donnant une atmosphère française, notamment par la décoration et l'aménagement des lieux, en adaptant la cuisine selon des normes de la gastronomie française.	
2	8349463	2007	Linguis- tique	Donner une forme et une prononciation conformes au système de la langue française à un mot d'une langue étrangère.	
3	8349464	2007	Sociolo- gie – lin- guistique	Prendre les mesures nécessaires afin que, à l'intérieur d'un group d'un lieu, d'une institution, le français soit la langue qui préd mine dans les communications interlinguistiques.  Note: Au Québec, une charte de la langue française est entrée vigueur le 26 août 1977, en remplacement de la Loi sur la lang française, afin de reconnaître le français comme langue norma et habituelle du travail, de l'enseignement, des communication du commerce et des affaires.	

Le concept de *franciser* se spécialise au Québec dans un domaine terminologique qui fusionne celui sociologique, gardant encore l'ancrage dans la culture française (donner un caractère propre à la France à quelque chose, comme par exemple dans le cas d'un restaurant ou de la gastronomie française, ligne 1) et celui linguistique (adaptation, gestion des calques et des emprunts, ligne 2). Le nouveau domaine *sociologiellinguistique* est en effet recoupé sur la situation québécoise tant et si bien qu'il s'ancre dans la législation pour la fiche 8349464 (ligne 3) en référant à la loi 101 comme la loi qui cimente l'identité québécoise autour de la langue française.

Le dérivé francisation (par ajout du suffixe -ation, indiquant une action ou le résultat d'une action) est traité par le GDT dans une fiche de 2005 et dans une autre qui vient de paraître en 2021.

	Fiche	année	Domaine	Définition
4	2068763	2005	Sociologie	Processus qui vise la généralisation de l'utilisation du français comme langue de travail et des communications dans l'Administration et les entreprises.
				Note: Au Québec, la francisation vise une utili- sation généralisée du français notamment dans les communications internes, dans les commu- nications avec les clients et le public, dans l'af- fichage et la publicité, dans les documents de travail et les technologies de l'information.
5	26558692	6ducation > enseignement et apprentissage  gestion > formation et perfectionnement du personnel		[Québec/Canada] Fait d'enseigner le français à des personnes immigrantes allophones dans le but de faciliter leur intégration dans leur société d'accueil.  Note: Ce concept s'applique souvent en contexte de travail; la francisation, dans le cadre de programmes gouvernementaux, permet à des personnes immigrantes d'acquérir des habiletés langagières pour pouvoir travailler en français.

En 2021, se parfait l'intégration de ce terme dans les horizons culturels et politiques du Québec (ligne 5). La référence explicite à la France (cfr. ligne 1) ou celle implicite à l'anglais comme langue véhiculaire du travail et de l'entreprise (ligne 3 mais aussi 4) se ternit, laissant sa place à la confrontation à une altérité non francophone ni anglophone représentée par les allophones<sup>8</sup>. La francisation cesse ainsi de s'intéresser à la question purement linguistique des emprunts ou à la promotion du français comme langue véhiculaire dans la sphère publique québécoise (dans un pays où l'anglais est toujours dominant) mais devient ouvertement une stratégie de gestion et d'intégration des immigrants. Le terme se situe ainsi dans le domaine non avoué du politique (les fiche du GDT se réfèrent plutôt à la sociologie, à la linguistique, à l'éducation) mais c'est bien à ce titre qu'il est admis dans le Glossaire de la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion: «Francisation. Au Québec, processus par lequel une personne non francophone apprend et adopte le français comme langue d'usage normal et habituel dans différents domaines de la vie sociale»<sup>9</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Cfr. l'article d'Anne Sophie Roussel, Qu'est-ce qu'être francisé? L'expérience d'immigrants dits allophones dans un bastion traditionnel du Québec, «Langage et société», n. 165, 2018/3, pp. 75-93.

Glossaire de la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion, Gouvernement du Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015. < http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/Glossaire\_ImmigrationParticipationInclusion.pdf >, [Dernier accès le 30/01/2021].

Dans l'histoire de l'appropriation progressive de ce terme de la part du Québec, on constate un positionnement socio-historique volatile par rapport à une altérité qui change au fur et à mesure que le monde des allophones remplace, dans l'imaginaire québécois, celui du monde anglophone et franco-français. C'est en raison de cette relation entre langue et immigration toute récente dans l'histoire terminographique québécoise (voir la fiche 2021) qu'on a cru bon interroger un roman où l'imaginaire linguistique est fortement lié à la problématique de la «race».

#### Le «re-» de refranciser: terminologie, négation, répétition

Les recherches en terminologie plus récentes montrent un gain d'intérêt important pour la dimension texto-discursive du terme, à travers des contacts féconds avec la linguistique du discours, la science de la communication, la linguistique de corpus et la sociolinguistique<sup>10</sup>. L'articulation entre la valeur sémantique et le fonctionnement discursif du terme est au centre des préoccupations de la socioterminologie, revitalisée par les travaux de François Gaudin, qui propose une étude des termes «sous l'angle de la diversité de leurs usages sociaux, ce qui englobe à la fois l'étude des conditions de circulation et d'appropriation des termes, envisagés comme des signes linguistiques, et non comme des étiquettes de concepts»<sup>11</sup>. Aussi bien que pour n'importe quelle unité lexicale, le terme peut ainsi se charger d'une finalité persuasive et acquérir la valeur d'argument faisant autorité, évoquant à chaque fois l'ensemble de ses manifestations discursives passées ainsi que les différents positionnements des locuteurs qui se l'ont à chaque fois réapproprié.

L'importance du comportement de *(re)franciser* dans le discours littéraire, en considérant la fonction diégétique et argumentative de ce terme dans *L'appel de la race*, a ainsi sollicité une étude qui compare les configurations actuelles, proposées par les organismes officiels de terminographie et les usages chez Groulx. Bien que ses occurrences soient relativement limitées dans le roman<sup>12</sup>, c'est la

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Cfr. Maria Teresa Zanola, Che cos'è la terminologia, Roma, Carocci, 2018, pp. 28-29.

François Gaudin, *La socioterminologie*, «Langages. La terminologie: nature et enjeux», n. 157, 2005. pp. 81. Cfr. aussi, du même auteur: *Socioterminologie. Une approche sociolinguistique de la terminologie*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2003.

Voici les trois occurrences de *refranciser* dans le roman: «C'est étrange, depuis que je me refrancise, je sens en tout mon être une vibration harmonieuse» (p. 101); «[...] à mesure que je me refrancise, je pense plus clair et je sens plus finement». (p. 125); «Il n'a rien vu de la vie profonde du Québec; rien vu, non plus, dans ce Montréal même, rien vu de l'effort admirable, ardemment poursuivi comme une croisade, pour refranciser non pas les âmes restées toujours françaises, mais le visage extérieur de la ville» (pp. 247-248).

refrancisation de Lantagnac (défini comme assimilé, anglicisé, saxonisé, et qui décide de retrouver son identité canadienne française) qui déclenche l'action (en l'occurrence, son engagement politique et l'émergence de conflits dans son mariage et dans sa vie familiale). L'acte de (re)franciser (soi-même ou un espace, en l'occurrence la ville de Montréal) sollicite un imaginaire linguistique décidément euphorique, comportant l'épanouissement des facultés psychologiques et intellectuelles des personnages impliqués.

L'imaginaire de la francisation dans L'appel de la race s'impose, à travers la préfixation re- de refranciser, sous forme d'acte répétitif ou itératif, supposé rétablir un état de choses perdu. La répétition est la stratégie du même pour devenir autre, de l'identité québécoise francophone d'interagir et de se dire à travers l'altérité (anglaise et franco-française), bien avant l'époque actuelle où l'altérité n'est plus confinée à cette opposition binaire<sup>13</sup>. Cette dialectique entre identité et altérité est bien représentée par L'appel de la race: dans le passage suivant, Lantagnac opère certains changements au mobilier de sa maison, dont la décoration avait été laissée aux soins de son épouse Maud au début de leur mariage:

Toujours pour fortifier à son foyer l'atmosphère nouvelle, Lantagnac avait voulu substituer çà et là, dans les diverses pièces de sa maison, aux images et aux gravures, toutes hélas! dans le goût américain ou anglo-saxon, des reproductions des meilleures œuvres de l'école classique française. Il y avait même mêlé quelques sujets de peinture canadienne. Dans la chambre de Wolfred, un *Dollard sonnant la dernière charge* de Delfosse remplaçait, depuis quelque temps, un George Washington en grand uniforme de général. Dans la chambre de Virginia une bonne copie de la *Jeanne d'Arc* d'Ingres avait pris la place d'un vague sujet de Reynolds. Dans le couloir menant au grand salon, un Louis-Hippolyte La Fontaine s'était mis dans le cadre doré d'un lord Monck et un Louis-Joseph Papineau dans celui de lord Durham. (p. 127)

Le changement s'opère dans le sens d'une refrancisation de l'espace: on substitue par des œuvres françaises et canadiennes des toiles réalisées par des peintres anglais. Les sujets aussi sont remplacés: Dollard des Ormeaux (Administrateur de la Nouvelle France) remplace George Washington (1er président des États-Unis), aussi bien que La Fontaine prend la place de lord Monck et Papineau celle de Durham<sup>14</sup>. Les éléments opposés ne peuvent plus cohabiter dans un mélange har-

Genette définissait la répétition comme «l'autre du même». Cfr. Gérard Genette, *Figures IV*, Paris, Seuil, 1999, p. 101, citato in Paola Paissa, Ruggero Druetta (a cura di), *La répétition en discours*, Louvain la Neuve, Academia-L'Harmattan, 2019.

Lord Monck (1819-1894): Gouverneur de l'Amérique du Nord Britannique, puis premier gouverneur général du Canada; le symbole du pouvoir de la couronne britannique sur le Canada. La Fontaine à l'inverse c'est le symbole de l'autogouvernance du Canada français. Lord Durham: envoyé au Canada Pour produire un rapport sur la rébellion des Patriotes (1839-40), où il recommandait l'assimilation des

monieux et l'un exclut l'autre. Le salon de Lantagnac représente bien ainsi la thèse du *Monolinguisme de l'autre* («Je n'ai qu'une langue, ce n'est pas la mienne<sup>15</sup>») selon laquelle on ne peut pas parler plus qu'une langue (ou qu'une culture) à la fois, et cette langue est toujours la langue de l'autre. Mais la seconde partie de la glose de Derrida («[...] or, ce n'est pas la mienne») évoque le problème de la *Jeanne d'Arc* d'Ingres qui remplace un «vague sujet» de Reynolds: au rapport entre contraires (des Ormeaux peut être conçu comme le Washington canadien-français et inversement, etc.) se substitue un rapport entre contradictoires (le sujet de Reynolds n'est pas spécifié sinon comme une *non-*Jeanne d'Arc).

Ce manque d'autonomie référentielle est fondamental pour la francisation comme acte qui se veut répétitif et qui tend à ré-énoncer des contenus, sans pourtant jamais être véritablement créatif. Le locuteur refrancisant se configure dès lors comme une méta-instance énonciative qui construit sa propre identité de sujet à travers la réénonciation de discours déjà parlés et d'images autres, en les valorisant ou en les dévalorisant à loisir.

Le re de la refrancisation de Lantagnac n'a donc aucune autonomie conceptuelle, mais sa répétition de contenu a lieu pour nier un état de choses (en l'occurrence, la dimension anglaise/anglophone concrétisée dans le salon qui subit la rénovation). Refranciser veut dire en premier chef nier l'anglais et dès lors se déterminer à travers lui. Il s'agit là d'une négation privative (soustraction, contradiction) et non pas qualitative (proposition de couples d'éléments qualitativement opposés). L'imaginaire anglais est malgré tout central dans la définition du français; il n'existe pas de définition qualitative de la francisation, qui se manifeste donc comme une autodétermination à travers la langue de l'autre.

Un rapport de même nature distingue également dans le roman le français de France et le français du Canada: après avoir sélectionné pour la décoration du salon «des reproductions des meilleures œuvres de l'école classique française», l'auteur ajoute: «Il y avait même mêlé quelques sujets de peinture canadienne». Si ce qui est Français existe encore dans le rapport de répétition et de non-originalité (les œuvres françaises sont en effet des reproductions), le «même» souligne, avec son aura de surprise, l'événement d'une prise de conscience de soi du Canada français dans le panorama francophone. L'action de «rendre français» de désancre ainsi d'un simple acte de copier ou de reproduire la France mais suggère une autodétermination semblable à celle apparue à la conscience des terminographes en 2021.

canadiens français; Papineau est celui qui a mené la rébellion des Patriotes. Donc deux figures parfaitement à l'opposé.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Jacques Derrida, op. cit., p. 13.

# Ce qui n'est pas clair n'est pas français

Anne-Marie Houdebine définit l'imaginaire linguistique comme le résultat des «commentaires sur les formes du dire» <sup>16</sup>. Plus récemment, Wim Remysen ajoute qu'il s'agit «[d]es différentes opinions émises par les locuteurs sur leur langue et sur les usages qu'ils en font» <sup>17</sup>. On se servira de cette notion pour référer à l'ensemble de relations émotives, symboliques ou politiques que l'auteur de L'appel de la race attache à la langue à travers son discours <sup>18</sup>.

Le roman reprend et réaffirme certaines qualités (esthétiques mais éthiques aussi) traditionnellement attribuées à la langue française, soit la clarté, l'ordre, la franchise – que nous analyserons dans cet ordre – et manifestes à travers les premières lectures que fait Lantagnac, au début de sa conversion:

Il choisit donc, parmi les auteurs français, ses maîtres en économie politique. Il lut Frédéric Le Play, l'abbé de Tourville, la Tour du Pin, Charles Périn, Charles Gide, Charles Antoine, le Comte Albert de Mun, et quelques autres. Là l'attendait la première secousse. La lecture de ces ouvrages lui apporta une sotte d'éblouissement. Il reprenait contact avec un ordre, une clarté, une distinction spirituelle qui l'enchantait. (p. 100)

Sur l'idée de *clarté*, entendue comme le caractère de ce qui est facilement intelligible, de ce qui est exprimé avec précision, il faut naturellement rappeler les paroles fameuses d'Antoine de Rivarol: «C'est de là que résulte cette admirable clarté, base éternelle de notre Langue: ce qui n'est pas clair n'est pas français; ce qui n'est pas clair est encore anglais, italien, grec ou latin» dans le *Discours sur l'universalité de la langue française*<sup>19</sup>. Lantagnac, grand admirateur de Rivarol (cfr. p. 109), ne manque pas de souligner ce trait inhérent à la langue française, qui le motive d'ailleurs à prendre en main l'instruction française de sa progéniture.

La fille cadette de Lantagnac, Virginia, est la plus réceptive des quatre enfants au processus de francisation commandé par le père. Elle insiste pour suivre des

Anne-Marie Houdebine, De l'imaginaire linguistique à l'imaginaire culturel, «Linguistique», 2015, 3-40.

Wim Remysen, L'application du modèle de l'imaginaire linguistique à des corpus écrits: le cas des chroniques de langage dans la presse québécoise, «Langage et société», n. 135, 2011, p. 47.

Lise Gauvin parle d'une «surconscience linguistique», soit une «sensibilité plus grande à la problématique des langues» (*La fabrique de la langue*, Paris, Seuil, 2004, p. 256). Condamné à «penser la langue», selon l'expression de Gauvin, l'écrivain francophone rend toujours visible son rapport affectif, symbolique à la langue.

Antoine de Rivarol, De l'universalité de la langue française. Discours qui a remporté le Prix de l'Académie de Berlin, en 1783. Version en ligne sur Gallica:

<sup>&</sup>lt; https://numelyo.bm-lyon.fr/f\_view/BML:BML\_00GOO0100137001103343831 > [Dernier accès le 16/03/2021].

leçons de français supplémentaires et se met avidement à la lecture des grands classiques français. Lorsqu'elle raconte à son père que sa tutrice lui enseigne non seulement la langue mais également l'histoire canadienne-française, elle se trouve à dire: «à mesure que je me refrancise, je pense plus clair et je sens plus finement» (p. 125). De la même manière, ce qui distingue Lantagnac des parlementaires anglophones avec lesquels il doit croiser le fer, c'est bien sa «parole toujours claire, toujours nourrie, d'une si impeccable distinction» (p. 159). Lantagnac est celui qui s'exprime clairement mais aussi qui voit clairement, c'est-à-dire qui fait preuve de lucidité et de perspicacité, au contraire de ses confrères anglo-saxons, décrits dans le texte comme des «persécuteurs ontariens manqu[a]nt de la plus élémentaire clairvoyance» (p. 145). Cela confirme derechef le fait que l'anglais est toujours défini par négation privative (le manque de clarté ou de clairvoyance), mais aussi par négation qualitative (opposition de l'obscur au clair). On le voit dans l'exemple suivant où l'idée de clarté française perd sa dimension métaphorique pour retourner à une interprétation littérale, c'est-à-dire par rapport à l'alternance de la lumière et de l'ombre dans le salon des Lantagnac, avant les changements opérés par le protagoniste:

C'était une vaste pièce où s'étalait, sous les riches lumières, l'opulence un peu lourde d'une élégance hâtivement apprise. Lantagnac qui avait toujours laissé à Maud l'arrangement de sa maison, s'en flattait de moins en moins. Depuis que tout le ramenait vers l'ordonnance française, il regardait, avec un déplaisir croissant, l'entassement de ces meubles et de ces bibelots dépareillés où des consoles, des fauteuils de vieux style s'appariaient plutôt péniblement à des poufs, à des bergères modernes et d'un goût fort douteux, le tout entre des tentures et des laques de couleurs trop sombres. (p. 147)

Ce passage nous permet d'identifier comment la seconde caractéristique de la langue française – *l'ordre* – est interprétée à partir de l'idée d'un désordre perçu comme typique de la mode anglo-saxonne et qui prend ici la forme du dépareillement des meubles et des bibelots. Le choix du mot «ordonnance» («Disposition selon un ordre», TLFI) renforce l'idée d'une mise en ordre qui succède à un désordre premier, un peu à l'image de la refrancisation de Lantagnac, qui le recentre sur sa disposition naturelle (identifiée comme française) pour l'ordre et l'équilibre. Cette disposition se manifeste également lorsqu'il s'agit d'organiser sa pensée, aptitude qui fait de lui un orateur-né et un parlementaire toujours prêt à défendre son point de vue: «Le plan, l'ordonnance d'un discours sur la question bilingue s'organisait malgré lui dans sa tête» (p. 228). Ce trait de l'esprit dominant chez le père ne s'est pourtant pas transmis chez tous les enfants Lantagnac: William et Nellie, ceux qui accusent le plus les traits et le caractère

gud

plu

bar.

grole

59).

lent,

ટે કહ્ય

iens

lere-

lque

n de

faise

rale,

alon

ela

rçu

200

ile

15

. 3

ise

anglo-saxon de la mère sont également ceux qui apparaissent le plus marqués par le «désordre cérébral» (p. 130) qui afflige «les races mêlées» (p. 130).

Le texte insiste par ailleurs sur la dimension vocale, matérielle de la langue, la rapprochant en cela de la musique, autre expression sonore qui repose sur un impératif d'harmonie. L'image d'un instrument de musique «désaccordé» est ainsi convoquée pour rappeler l'effet de la francisation sur le personnage principal: «C'est étrange, depuis que je me refrancise, je sens en tout mon être une vibration harmonieuse; je ressemble à l'instrument de musique que l'on vient d'accorder» (p. 101). De manière similaire, son engagement renouvelé envers le français s'impose comme la découverte d'un ordre retrouvé, redonné à quelque chose qui était dans le chaos.

Troisième qualité attribuée au français dans le roman, la franchise se définit comme une disposition à exprimer en toute sincérité ce que l'on pense réellement sans chercher à dissimuler ses intentions. La parenté étymologique de français et de franc, exploitée à de nombreuses reprises dans le roman, confirme cette association et l'imaginaire qui en découle, se déclinant à la fois dans le cercle familial de Lantagnac et sur la scène politique où il évolue. Le passage suivant est tiré de la discussion entre Lantagnac et son beau-père, canadien anglophone, farouchement opposé à ses nouveaux idéaux politiques: «Il me fallut m'ingénier à concilier de mon mieux la franchise et la déférence. Résolu à parler franc, je livrai néanmoins le fond de ma pensée» (p. 163).

Le texte superpose ce caractère moral, faisant partie de la personnalité de Lantagnac, à une appartenance linguistique, autrement dit à ce qui définit le protagoniste en tant que francophone. À l'inverse les personnages anglo-saxons sont présentés comme fourbes et malhonnêtes. C'est surtout le beau-frère de Lantagnac, canadien anglais d'origine irlandaise, qui incarne le mieux cette idée de duplicité. Décrit comme «le rusé Irlandais», ce personnage multiplie les manifestations de sa fausseté: «feignit de ne pas entendre» (p. 142); «n'osa l'aborder de front» (p. 142); «évitait toujours de répondre directement» (p. 145). Il n'est pas rare de le voir marcher avec un air de conspiration, toujours à manigancer quelque mauvais coup, comme ne manque pas de le remarquer Lantagnac: «Tiens, se dit-il, le beau-frère qui vient de machiner encore quelque sape» (p. 181).

Ainsi, les deux idées de clarté et de franchise reviennent au moment du débat à l'Assemblée sur la motion en faveur de l'enseignement du français en Ontario:

La discussion commença. Les orateurs de la gauche se montrèrent dignes et courageux. Après Ernest Lapointe, Sir Wilfrid Laurier se fit entendre. [...] Le vieux parlementaire eut quelques accents plus éloquents, des déclarations plus franches, plus impératives, qui sonnaient dans la Chambre comme le désaveu de la politique de soumission trop souvent prêchée par la même voix. Paul-Émile

Lamarche parla. Il le fit en juriste clair, méthodique, avec cette force que donne à la parole, l'indépendance du caractère. (p. 233)

Le trait de personnalité qui distingue Lantagnac des membres de sa bellefamille anglo-saxonne devient un caractère commun qui unit les différents parlementaires francophones, partageant un même style oratoire, marqué par la franchise, l'ordre et la clarté. Le conflit entre anglophones et francophones dans ce roman, certes caricatural, instaure ainsi une logique du divorce entre langues et cultures: foncièrement à l'opposé les uns des autres sur le plan des valeurs comme sur celui du caractère, les personnages ne peuvent espérer une union harmonieuse qu'en renonçant à leur nature profonde. De fait – et c'est la leçon du roman – le mariage de Maud et de Lantagnac ne peut plus fonctionner dès lors que ce dernier décide de se refranciser.

## D'un français à l'autre: réflexions intralinguistiques

La défense du français face à l'anglais dans ce roman n'implique pas pour autant un repli sur le français de France, alors que Lantagnac valorise la variété de français locale contre le français d'inspiration hexagonale parlé par certains Ontariens. À l'inverse, William et Nellie, ceux qui sont le plus vivement opposés au processus de francisation, rejettent la variété québécoise qu'ils identifient à tort comme «patois». L'exemple suivant montre les enfants récalcitrants à l'idée de rencontrer la famille de leur père dont ils craignent de ne pas comprendre la langue:

- Puis, bonnement, que serions-nous allés faire à Saint-Michel, nous ne qui ne parlons pas leur français?
- Leur français! s'exclama Nellie; dis plutôt leur patois. Ah! voyez-vous cela d'ici? Papa qui se remet à ce langage!... (p. 111)

La crainte des enfants que leur père renoue avec «ce langage» de la parenté de Saint-Michel, petite localité du Québec où «l'habitant cultive toujours sa terre comme au temps des Français» (p. 117), situe le français québécois comme une langue archaïque, liée à l'époque révolue de la colonisation. Or c'est justement avec cet idéal en tête que Lantagnac fixe les paramètres du travail de francisation qu'il entend imposer à ses enfants, afin que ceux-ci apprennent la «langue de [leurs] aïeules et de [leur] père» (p. 243), travail qui, comme il découvre très tôt, pose d'emblée un double défi:

Wolfred et William parlaient peut-être quelque peu mieux, ayant fréquenté au Loyola College des camarades canadiens-français. Nellie et Virginia articulaient,

ô ciel! le vrai français d'essence ontarienne, le pur et authentique *Parisian french*. Non seulement leur père devait leur apprendre une langue nouvelle, ignorée; force lui était de nettoyer d'abord leur esprit, du jargon prétentieux et barbare dont un faux enseignement l'avait encombré. (p. 121)

6.

Ir.

De

les

SII

Oη

OΠ

)Ur

été

ins

isés

it à dée

dre

Lantagnac s'attaque au français ontarien, perçu comme un calque ou une reproduction affectée du français de France, ironisant sur le caractère «vrai», «pur» et «authentique» qui lui est prêté par l'institution. L'imaginaire de la fausseté se voit ici attribué au système scolaire anglo-saxon, qui privilégie, contre le choix plus logique du français canadien, l'enseignement de la variante parisienne. Cette dernière se trouve alors paradoxalement plus proche de l'anglais que du français (et donc identifiée comme langue ennemie) tant et si bien qu'on utilise des termes anglophones pour la désigner et la dénigrer: «Toute la classe croyait parler un français impeccable; le professeur se trouvait en face de ce beastly horrible french» (p. 120). Si le français canadien se rapporte selon la presse ontarienne à un imaginaire bestial ou primitif, à l'inverse pour Lantagnac le «Parisian french» (p. 121) parlé par ses enfants est perçu comme un «jargon prétentieux et barbare» (Ivi).

L'adjectif barbare – qui, de par son étymologie indique non pas tant le fait de ne pas être compréhensible mais de mal parler ou bégayer *ma propre* langue<sup>20</sup> – se trouve ici opératoire à un renversement des rapports hiérarchiques centre/périphérie entre France et Québec.

Ainsi, au niveau de l'imaginaire linguistique se vérifie une révolution culturelle où la culture franco-française conserve sa supériorité en ce qui touche la littérature (les lectures de Lantagnac, cfr. p. 100) et l'art (les tableaux choisis pour rédécorer sa maison, cfr. p. 127), mais se voit dépassée d'un point de vue de la performance orale, alors que Lantagnac valorise le français de ses ancêtres contre la diffusion d'un accent venu d'ailleurs.

Ce repli sur la tradition et l'histoire ancre la lutte politique de Lantagnac dans la réaffirmation de sa foi catholique, véritable enjeu au final de son engagement à préserver les droits des francophones du Canada, puisque la foi «se défend derrière le rempart de langue» (p. 196). Les deux, langue et religion, sont inextricablement liées dans le combat personnel et collectif des francophones canadiens, et c'est cette communion, maintient Lantagnac, qui fait la grandeur de la race française:

Chantraîne atteste en fait le signifié de «parler avec des manières étrangères» (outre le sens plus diffusé «parler une langue étrangère»). Cfr. Pierre Chantraîne, Dictionnaire étymologique de la langue grecque, Paris, Klinksieck, 1968, ad vocem.

Mes études de ces derniers temps ont démontré par-dessus tout les affinités profondes de la race française et du catholicisme. C'est pourquoi, sans doute, on la dit la race de l'universel. Rivarol a écrit de la langue française, qu'elle a «une probité attachée à son génie». Moi j'ajoute que cette probité lui provient de la meilleure substance de la pensée latine et chrétienne. (p. 109)

C'est à cet effet qu'est convoquée dans le roman la figure mythique de Jeanne d'Arc, appelée à symboliser le martyre que le Canada français est en train de subir aux mains du pouvoir anglais. Au moment où le sort de l'Ontario français est sur le point se décider dans l'arène politique, un Lantagnac encore indécis sur le rôle qu'il doit jouer dans la lutte se réfugie dans une église où il entend cette oraison:

Ô Christ, ami des Francs! Vous qui, par le bras d'une humble vierge, avez jadis sauvé la France, inclinez vers nous la grande miséricorde de votre Sacré-Cœur. Nous vous en prions par les mérites et l'intercession de la Bienheureuse Jeanne d'Arc que nous choisissons comme patronne, protégez nos institutions, notre langue et notre Foi.

Ô Christ, notre roi, nous vous jurons fidélité éternelle! Faites que nourris du pain de votre Sainte-Eucharistie, nous croissions en *un peuple parfait*, que nous méritions de continuer, sur cette terre d'Amérique, les glorieuses traditions de la Fille aînée de l'Église.

O Dieu de Jeanne d'Arc, sauvez encore une fois la France! Sauvez notre cher Canada; et vous, Bienheureuse Jeanne d'Arc, priez pour nous.

Ainsi soit-il.

En reprenant une prière qui circulait dans les années 1920 au Canada français<sup>21</sup>, Groulx suggère une réconciliation possible dans la relation houleuse qu'entretiennent le Canada français et son ancienne mère patrie. Il attache le sort des francophones canadiens à celui d'une France «fille aînée de l'Église», autrement dit à une France d'avant la Révolution, celle des Francs plutôt que des Français. Le retour à cette France médiévale et à ses traditions dans lesquelles on redécouvre des racines communes, s'avère ainsi une manière de nier la France moderne avec laquelle le Canada français doit forcément rompre pour affirmer sa singularité, tout en faisant reposer sa lutte contre l'oppression anglaise sur la figure de Jeanne d'Arc, l'un des symboles les plus forts de l'histoire française (et de l'histoire chrétienne).

t

t

l

r

l

à

22

rr aı

Voir par exemple le libelle d'Armand Chossegros, Sainte Jeanne d'Arc, Montréal, l'Œuvre des tracts, 1923. < https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2240897?docref=5SRAUGv-Fas76c9xsrK4xLg >, [Dernier accès le 01/03/2021].

#### L'être et l'autre: en guise de conclusion

Partis de l'idée, prise chez Derrida, du «monolinguisme de l'autre», nous avons interrogé les enjeux linguistiques et identitaires découlant du concept de «francisation» dans le monde francophone canadien. Nous nous sommes d'abord intéressés au terme *francisation* d'un point de vue terminologique, considérant ses acceptions modernes afin de les confronter avec la définition qu'il prend dans l'*Appel de la race* de Groulx. En 2021 la terminographie identifie les personnes immigrantes comme le vrai sujet de la francisation et associe à cette pratique deux autres termes: la notion d'«allophone», qui désigne, dans la société québécoise, le locuteur qui n'a ni l'anglais ni le français ni les langues autochtones comme langue maternelle; la notion d'«intégration», comme substitut d'«inclusion», dans le nom du Ministère de l'Immigration.

Les racines de cette pratique (devenue politique linguistique) se retrouvent dans un roman qui établit une forte connexion entre langue et race. Dans l'Appel de la race, la francisation s'avère le moyen de se dire ou de se définir en refusant la langue de l'Autre, que ce soit l'anglais ou le français de France. C'est bien à partir de cette logique de la contradiction que la francisation comme manifestation du monolinguisme est porteuse d'une identité négative, édifiée sur la base d'un réseau d'éléments privatifs et sur l'intuition platonicienne pour laquelle la négation linguistique s'explique à travers la notion d'altérité<sup>22</sup>.

C'est sur la base de cette intuition que nous avons étudié les rapports de contradiction à partir desquels se construisent les caractéristiques propres à chaque langue, chacune condamnée toujours à se penser et à se définir à travers l'autre. Chez Groulx cette dialectique était centrée sur des relations interlinguistiques (la clarté, l'ordre et la franchise du français vs. la non-clarté, le désordre et l'insincérité de l'anglais) ainsi que sur des relations intralinguistiques (la «bestialité» du français canadien vs. la «barbarie» du français parisien): aujourd'hui la situation est compliquée encore par la multiplication des langues auxquelles le français canadien est confronté: le terme *allophone*, dans le fait de réduire les nouveaux arrivants à une caractéristique linguistique, ne fait que reconfirmer l'hétérocentrisme identitaire du Canada français et cimente cette condamnation à ne pas pouvoir se dire sinon à travers la négation d'autrui.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Selon un passage célèbre du Sophiste, en effet, la négation d'un prédicat signale que le sujet grammatical est autre (ἐτερον) et non pas contraire (ἐναντιον) par rapport aux propriétés que ce prédicat lui attribue (Soph. 257b, 2-3).